Chapitre 6.
Les variables-clés*

CE QU'IL FAUT RETENIR

Les opérateurs du développement ne peuvent pas avoir prise sur toutes les variables qui détermineront l'évolution de la situation dans la région du lac Tchad. Les questions de changement climatique et de fluctuation des prix des matières premières à l'international sont hors de portée. Il en est de même, dans une large mesure, de la croissance démographique, sujette à des pesanteurs structurelles très fortes. En revanche, il est possible d'essayer de peser sur les réponses sécuritaires à la crise et d'améliorer les modes de gouvernance, un point crucial au niveau local. Sur le plan des politiques économiques, les opérateurs de l'aide peuvent aussi accompagner des choix de politiques publiques dans les domaines de l'agriculture, des industries extractives et du commerce transfrontalier et infra-étatique. Un des enjeux sera de promouvoir l'investissement et de diversifier les activités productives dans le cadre d'États rentiers. Pour passer de l'urgence au développement, le rapatriement et la réinstallation des populations déplacées seront par ailleurs essentielles, de pair avec l'emploi des jeunes et le renforcement des capacités locales.

Nous considérons ici quelques unes des principales variables qui influencent le devenir de l'espace considéré, en distinguant celles sur lesquelles les politiques publiques n'ont pas de prise – seules leurs conséquences pouvant être gérées – de celles que les choix des différents types d'acteurs (États, partenaires du développement) peuvent influencer.

1. Les variables sur lesquelles les politiques publiques n'ont pas ou peu de prise

1.1. Le climat

À la suite du cinquième rapport du GIEC AR5 *et al.* (2014), et en attendant davantage de sécurité sur les prévisions climatiques pour la zone d'étude, nous faisons l'hypothèse que l'évolution du climat sera caractérisée par :

* Auteurs : Géraud Magrin, Marc-Antoine Pérouse de Montclos, Emmanuel Chauvin, Charline Rangé et Christine Raimond.

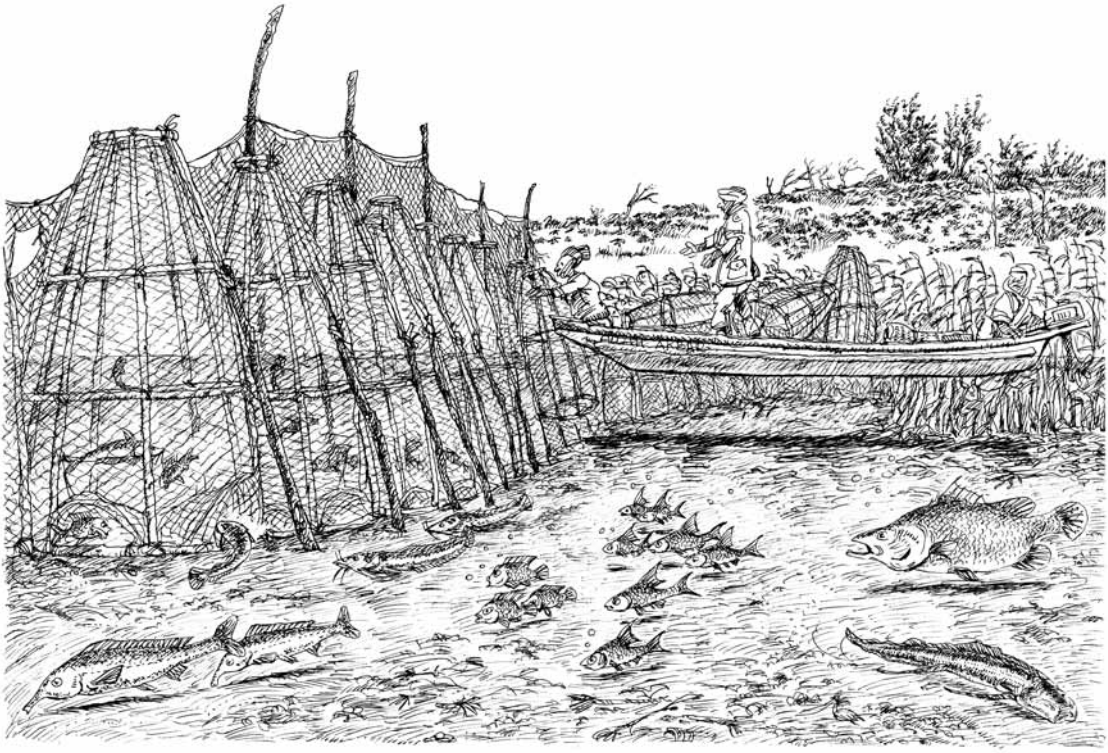

Barrage de nasses. La régulation de l'accès aux ressources, enjeu clé.

– une augmentation de la température qui pourrait être, par rapport à la situation observée en 2000, de 2°C en 2050 (*Representative Concentration Pathway* – RCP 8,5) et de 4°C à la fin du siècle (RCP 8,5). Le changement pour l'ensemble de l'Afrique pourrait être inférieur à 2°C en milieu et fin de siècle dans le cas, peu probable, d'un RCP 2,6 ;

– une pluviométrie annuelle peu différente de celle qui a été observée entre 2000 et 2015, avec toutefois un possible allongement de la saison des pluies et une augmentation de l'occurrence d'événements extrêmes (Taylor *et al.*, 2017), comme la pluie de 150 mm du 12 juin 2017 à Niamey.

Encadré 15

Les scénarios climatiques globaux du GIEC (RCP)

Les prévisions climatiques du GIEC reposent sur différents scénarios d'évolution de la concentration en gaz à effet de serre (GES) (Météo France, 2017).

Dans un premier temps, cette concentration était déduite de scénarios de l'évolution socioéconomique mondiale, organisés en quatre familles (A1, A2, B1 et B2), suivant la croissance de la population et la mise en œuvre partagée ou non de technologies énergétiques propres. Avec le rapport GIEC AR5 *et al.* (2014), le GIEC a introduit les RCP (profils représentatifs d'évolution de concentration des GES) pour homogénéiser les approches et accélérer les évaluations.

Il y a quatre valeurs de RCP suivant la dynamique de production des GES d'ici l'an 2250. Le RCP 2,6, le plus vertueux correspond à une diminution des GES dans l'atmosphère dès 2025. Le plus pessimiste, le RCP 8,5 (un peu plus fort que le scénario A2), résulte d'une augmentation très rapide jusqu'en 2200. Les RCP intermédiaires 4,5 et 6 (correspondant sensiblement et aux scénarios A1B et B1) marquent une stabilisation des GES vers 2050 ou 2200.

L'augmentation de la température pourrait être à la fin du siècle pour l'Afrique centrale de 1 à 2°C pour le peu probable RCP 2,6 et de 4 à 6°C pour RCP 8,5 (GIEC AR5 *et al.*, *ibid.*).

Si l'on suppose que la pluie sur le bassin ne changera pas de façon significative, l'évaporation directe du lac du fait de la température sera augmentée d'une façon encore difficile à estimer, mais qui pourrait être de l'ordre de 6 % en 2050 et de 11 % en 2100 (GIZ, 2015). L'impact d'une augmentation de 10 % de l'évaporation sur le niveau de la cuvette Nord du lac a été simulé avec le modèle hydrologique du lac qui a été mis à la disposition de la CBLT (Bader *et al.*, 2011 ; Lemoalle *et al.*, 2011) et est représenté sur le graphique 5. À cela s'ajoute la diminution du coefficient de ruissellement du Chari (la part de la pluie reçue par le bassin, transportée par le fleuve), qui est observée depuis la fin des années

1970, et dont on ignore si elle est réversible. Ces deux facteurs conjoints, évaporation et coefficient de ruissellement, contribuent à augmenter la probabilité de bas niveaux de la cuvette Nord du lac, et des épisodes de Petit Tchad, sec avec ses conséquences désastreuses sur les populations qui exploitent les ressources de la cuvette Nord.

Graphique 5. Simulation de l'impact d'une évaporation augmentée de 10 % (Evap 1,1) par rapport à l'actuel (Evap 1) sur l'altitude de l'eau dans la cuvette Nord du lac Tchad

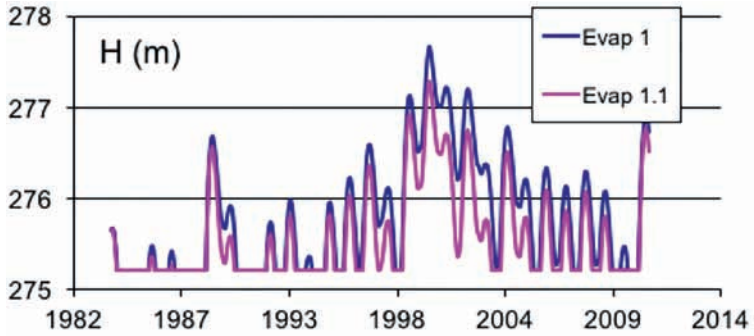

Source : les auteurs, à partir du modèle hydrologique du lac Tchad (Bader et al.*, 2011).*

Les périodes d'assèchement complet sont plus fréquentes et plus longues. Les études actuelles indiquent qu'une élévation de la température de 2°C peut faire baisser les rendements des mils et sorghos pluviaux de 10 à 20 %, quelle que soit l'évolution de la pluviométrie (Sultan *et al.*, 2013). Compte tenu de l'augmentation prévisible de la demande, du fait de la démographie et des changements d'habitudes alimentaires, ce réchauffement, comme l'augmentation de l'occurrence des événements extrêmes, renforce la nécessité de limiter les sources de vulnérabilité sur lesquelles les pouvoirs publics ont plus de prise (accès au crédit et aux intrants, régulation des marchés, insécurité et inégalité foncières). C'est également la condition pour que les agriculteurs (au sens large) soient en mesure d'adapter leurs pratiques et systèmes de production. En outre, un faible changement de la pluviométrie traduit une migration des isohyètes avec un impact zonal sur les possibilités de certaines cultures ou pratiques d'élevage. L'adaptabilité des agriculteurs et des éleveurs à la variabilité interannuelle par la mobilité et la multi-activité doit donc être préservée et, si possible, améliorée. Une attention particulière doit aussi être portée aux politiques semencières offensives, qui homogénéiseraient trop rapidement la diversité cultivée par l'imposition de quelques variétés améliorées, réputées plus performantes face au changement climatique.

Il faut également intégrer le fait qu'une variation de 10 % de la pluie sur le bassin entraîne une variation de l'ordre de 30 % du débit du Chari et un changement du même ordre de la surface inondée du lac Tchad. Le système hydrologique reste donc très sensible.

Il est ainsi important de se préparer pour l'avenir à une difficulté accrue pour les productions agricoles, du fait de l'augmentation prévue de la température et des événements extrêmes, dans un contexte pluviométrique incertain, proche de la situation des années 2000-2016. Les événements extrêmes peuvent aussi bien être localisés (orages, inondations, pluies hors saison) que relativement étendus (sécheresses) et sont susceptibles d'augmenter significativement l'irrégularité de la production agricole.

Jusqu'à présent, les ressources en eau ont été assez peu valorisées dans la région du lac Tchad. Outre les techniques classiques d'agronomie pour fixer l'eau là ou elle tombe, il convient de rechercher systématiquement les possibilités de stocker l'eau ou d'améliorer l'efficacité de son usage, à différentes échelles, depuis la parcelle au sous-bassin en passant par le terroir villageois pour adapter les solutions à la variété des contraintes locales. Les options de plus grande envergure, comme le transfert interbassin entre Oubangui et Chari peuvent faire l'objet d'une veille scientifique pour mieux préciser leurs avantages, leurs inconvénients ou leur faisabilité.

La combinaison de ces contraintes est résumée dans le schéma 3. Pour une pluie sur le bassin sans modification notable, le débit fluvial est réduit par rapport à la phase plus humide (pré-1979). La hausse de température se rajoute à ce premier effet pour contribuer à une baisse du niveau du lac (à pluviométrie égale). Il semble que peu d'études soient disponibles concernant l'impact du changement climatique sur la zone sahélo-saharienne.

Schéma 3. Influence des deux variables indicatives du changement climatique sur la superficie du lac Tchad ainsi que sur les rendements agricoles de son bassin

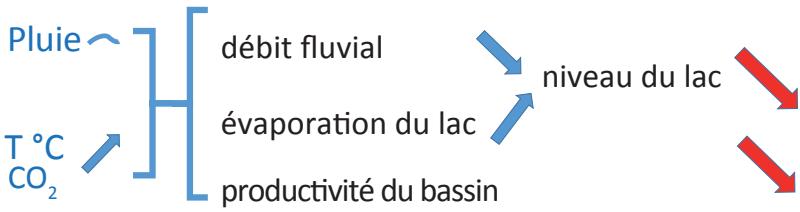

Source : les auteurs.

La baisse des rendements résultera de la hausse des températures et de l'augmentation de l'occurrence des événements extrêmes. Les flèches indiquent le sens de variation.

1.2. Le contexte économique international

Une autre variable très importante mais sur laquelle les États de la région du lac Tchad n'ont guère de prise réside dans le contexte économique international. Celui-ci peut être abordé à travers deux variables qui agissent différemment sur les pays étudiés.

1.2.1. L'évolution du cours des matières premières et des économies de rente

Le cours des matières premières est une donnée fondamentale, dans la mesure où les États concernés en dépendent très largement. Au cours de la période récente, l'index du prix des matières premières a été largement calqué sur celui du pétrole[145] (cf. graphique 6). Le prix du pétrole importe particulièrement, car les quatre États concernés en sont producteurs. Le Nigeria et le Cameroun produisent du pétrole depuis plusieurs décennies ; le Tchad est devenu producteur en 2003, le Niger en 2011. La rente pétrolière est devenue centrale dans l'économie du Nigeria et du Tchad (près de 30 % du PIB, 60 % du budget de l'État, 90 % des exportations avant la chute des cours en 2014), si bien que le prix des autres produits exportés (le coton au Tchad) compte finalement assez peu à l'échelle de l'économie nationale. Le pétrole pèse un peu moins au Cameroun (6 % du PIB, 10 % du budget de l'État, 44 % des exportations en 2015), dont l'économie est plus diversifiée (industrie manufacturière et exportations primaires de bois, café, caoutchouc et, depuis peu, or). Au Niger, la rente principale est fournie par l'uranium – dont les cours ne sont qu'en partie liés aux prix du pétrole, du fait de la dimension géopolitique et des enjeux environnementaux associés à ce minerai (forte baisse des cours après l'accident nucléaire de Fukushima [2011] malgré le maintien de prix du pétrole élevés), complétée par une encore modeste exploitation industrielle de l'or (une mine en production en 2017). L'exploitation du pétrole du bloc d'Agadem s'est traduite jusqu'à présent par la mise à disposition de produits pétroliers transformés à la raffinerie de Zinder pour le marché national. L'exportation, prévue en phase 2, a été ajournée en contexte d'incertitude géopolitique et surtout de bas niveau des cours mondiaux.

145 Ce n'était pas le cas durant le supercycle précédent, celui des « Trente Glorieuses », où cohabitaient cours élevés des matières premières agricoles et minérales et bas prix du pétrole.

Graphique 6. Prix du pétrole brut Brent en dollar par baril (2002-2017)

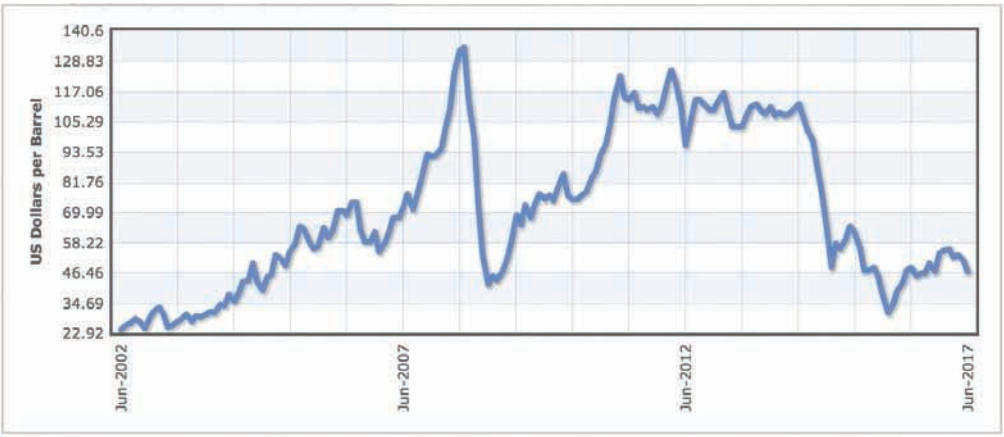

Source : IndexMundi (d'après le FMI).

Après une période de hauts niveaux des prix des matières (2000-2014), ceux-ci ont baissé – le prix du baril de pétrole s'établissant autour de 40 à 50 USD, contre le double dans la phase antérieure. Cette baisse reflète le ralentissement de la croissance économique chinoise, conjuguée à d'autres facteurs. Il est difficile d'en prédire la durée, même si l'hypothèse d'un raccourcissement des cycles de l'économie mondiale est souvent avancée. Il est également difficile de prédire l'impact sur les prix du pétrole de la diminution des réserves mondiales (hausse des prix) et, inversement, celui de la transition énergétique vers une économie à bas carbone (baisse de la demande, qui se répercute sur les prix).

À moyen terme (10 ans), trois évolutions des prix des matières premières peuvent être anticipées :

– une remontée des cours sur un cycle de plusieurs années, liée par exemple à une reprise de l'économie mondiale – l'essor de l'Inde prenant le relais de la Chine comme principal pôle de la demande, avec une consolidation de la sortie de crise dans les pays occidentaux. L'amélioration de la situation macro-économique des États de la région du lac Tchad, qui se traduirait par la possibilité de redistribuer les rentes à travers l'emploi public, les collectivités locales, une reprise des politiques publiques d'investissement des États. À court terme, elle est favorable à un apaisement des tensions sociopolitiques, sans en constituer un facteur suffisant (la crise Boko Haram a éclaté en contexte macro-économique favorable). Une telle conjoncture ouvre le champ des possibles, mais ce qui advient dépend des choix effectivement réalisés (Magrin, 2015) : ils peuvent privilégier

des économies non créatrices d'emploi, stérilisant la rente dans l'immobilier urbain de prestige ou, à l'inverse, favoriser l'investissement dans les ressources humaines et des infrastructures productives ;

– le maintien des cours des matières premières à un niveau bas, semblable à l'actuel, accroîtrait le stress auquel est soumis le système régional de la région du lac Tchad. Les difficultés à payer les fonctionnaires, l'arrêt des chantiers publics, le réendettement, l'accroissement de la dépendance à l'égard de l'aide créeraient des conditions macroéconomiques défavorables à une sortie de crise. À long terme, la décision française de sortie progressive du nucléaire, si elle se confirmait et était suivie par d'autres pays, pourrait peser négativement sur le prix de l'uranium et donc sur les ressources de l'État nigérien, déjà faibles. Une baisse forte et durable du prix du pétrole remettrait en cause les fragiles équilibres sur lesquels repose le Nigeria ;

– une période d'instabilité des cours des matières premières n'est pas non plus à exclure, avec des cycles très courts de prix élevés et de prix bas. Cette instabilité poserait des difficultés de gestion macro-économique aux États producteurs, défavorables à la conception de politiques d'investissement inscrites dans la durée.

L'utilisation des rentes extractives en période de prix élevés pour favoriser une diversification des économies est un enjeu clé. Sa mise en œuvre demeure un défi.

1.2.2. Les flux financiers externes

Le contexte international peut aussi se manifester à travers une évolution des flux externes en matière d'aide et d'investissement.

Dans des pays pauvres, aux ressources faibles et aux besoins d'investissement immenses dans les infrastructures comme dans le capital humain, une augmentation de ces flux financiers extérieurs paraît *a priori* favorable, et même indispensable à l'amorce d'une trajectoire économique et politique plus positive. Leur impact dépendra cependant de la nature de leur intégration dans les politiques publiques.

L'aide internationale

À court et moyen termes, nous pouvons envisager :

– une augmentation significative de l'aide au développement afin de favoriser la transition vers le post-conflit et de stabiliser à long terme une des régions les plus vulnérables du monde ; elle produira des effets positifs à long terme si elle parvient à renforcer les capacités des États (au niveau central, des États nigérians et des collectivités locales) et si ses acteurs

parviennent à améliorer leur coordination sectorielle et géographique. Les engagements récents de l'Union européenne et de la Coopération allemande semblent aller dans cette direction ;

– le maintien de l'aide au niveau actuel : une aide à la fois importante, différenciée selon les zones (aide humanitaire d'urgence dans les zones les plus affectées par la crise Boko Haram ; aide au développement classique sur les périphéries de l'aire d'étude), et insuffisante face à l'ampleur des besoins et à la crise des capacités développementales des États ;

– une réduction importante de l'aide, à la suite d'une amélioration apparente de la situation sécuritaire et sous l'effet d'une fatigue des bailleurs, de contraintes budgétaires accrues, ou de changement de priorité politique.

Les investissements directs étrangers

À court et moyen termes, nous pouvons envisager :

– une augmentation des investissements directs étrangers, grâce au retour de la sécurité, à une conjoncture internationale à nouveau favorable, à l'amélioration du climat des affaires, voire à des mesures incitatives des États. Ces investissements pourraient concerner à la fois l'économie extractive (mines, pétrole), mais aussi l'agriculture et l'industrie – valorisant l'abondante main-d'œuvre disponible et les marchés émergents liés à la croissance démographique et urbaine ; des politiques d'aménagement du territoire attractives seront sans doute nécessaires pour favoriser des investissements industriels dans des régions pénalisées par leur éloignement vis-à-vis des principaux pôles nationaux (Nord-Est nigérian par rapport à Kano et Sud du Nigeria ; Nord par rapport au Sud du Cameroun) ;

– le maintien des investissements et des productions agrominérales d'exportation au niveau actuel, contraint par le bas prix des matières premières et, dans les espaces concernés, par la crise Boko Haram ;

– l'arrêt de tout nouvel investissement et l'arrêt des exploitations en cours là où les conditions de rentabilité ne sont plus assurées (pétrole tchadien et nigérien, à cause des coûts d'exploitation de gisement enclavés ; pétrole camerounais, à cause de l'épuisement des réserves ; uranium, à cause de la baisse des cours).

Au-delà de l'enjeu clé de la régulation sociale et environnementale des impacts des activités extractives, les investissements dans le secteur agricole ne pourront produire des effets positifs que s'ils sont encadrés par l'État, pour répondre aux besoins d'emploi sans aggraver l'exclusion sociale à travers des accaparements fonciers ou la marginalisation de l'élevage.

1.3. La démographie

À l'échelle de la région d'étude, deux variables démographiques influenceront l'évolution de la population : la dynamique naturelle (solde des naissances et des décès) et les migrations.

Les pesanteurs liées à la structure par âge de la population limitent les incertitudes sur l'évolution naturelle à moyen terme. La baisse de la fécondité, si elle devait intervenir (elle n'a guère commencé dans certaines des zones étudiées, cf. chapitre 1, section 2.1) ou s'accentuer dans les prochaines années, n'influencerait que de façon marginale l'évolution de la population de la région du lac Tchad du fait de la grande jeunesse de la structure démographique actuelle. Une baisse rapide de la fécondité élargirait cependant la fenêtre temporelle disponible pour valoriser le « dividende démographique ».

La région d'étude n'a pas globalement de forte tradition de migration internationale : aucun bassin d'émigration vers l'Europe comparable à celui du fleuve Sénégal, aucun champ régional semblable à celui du plateau Mossi vers la Côte d'Ivoire et le Ghana. L'essentiel des flux migratoires se sont réalisés jusqu'à présent au sein du système régional ou sous formes de migrations internes vers les régions centrales des pays considérés. Les migrations à longue distance étaient souvent religieuses (Égypte, Soudan, Arabie saoudite), ou de travail (Libye, pays du Golfe), sans concerner des effectifs considérables au sein de la région du lac Tchad. Au contraire, le lac Tchad a attiré, au cours des périodes précédentes, des populations originaires de régions extérieures à la zone d'étude (notamment Zinder pour le Niger).

L'augmentation de l'émigration est envisageable en cas d'aggravation significative des conditions de vie, sous l'effet par exemple d'une généralisation des insécurités politiques et alimentaires. Il est probable qu'elles s'effectueraient à une échelle régionale : vers les pays voisins en cas de crise politique dans un des quatre pays étudiés ; sinon, vers les régions méridionales mieux dotées en ressources. Il ne faut pas perdre de vue que ces régions méridionales seront elles aussi confrontées à une très forte pression démographique (notamment le Sud du Nigeria) et qu'elles ne constitueront donc pas des espaces d'accueil à l'ouverture sans contrainte.

La population de la région du lac Tchad, estimée à 21 millions d'habitants en 2006 et à 29,3 millions d'habitants en 2017, pourrait ainsi connaître trois rythmes d'évolution :

- rapide, correspondant au solde naturel actuel (+3 % par an), peu affecté par la réduction de la fécondité et par les migrations inter-régionales : la population atteindrait 78 millions d'habitants en 2050 ;
- moyen (+2,5 %), correspondant à un fléchissement progressif de la fécondité sous l'effet du développement (progrès de l'éducation et de

l'emploi formel, notamment des femmes, amélioration de la santé maternelle et infantile, urbanisation, etc.) et à une émigration modérée, vers les métropoles du Golfe de Guinée ou d'autres destinations : la population régionale atteindrait 66 millions d'habitants en 2050 ;

– lent (+1,5 % par an), reflétant par exemple une forte hausse de la mortalité (conflits, famines, épidémies) et une émigration importante : la population régionale atteindrait 48 millions d'habitants en 2050.

Dans la section 2.3, nous aborderons la manière dont les migrations pourraient affecter à l'avenir la répartition du peuplement à l'intérieur de la région du lac Tchad, car elle dépend notamment des choix qui seront effectués.

2. Les variables sur lesquelles les politiques publiques peuvent avoir une prise

2.1. Sécurité et gouvernance

Les possibilités de reconstruction et de développement dépendent d'abord et avant tout de l'évolution du conflit. Aussi convient-il d'envisager les questions de sécurité et de gouvernance en s'intéressant aux trajectoires de Boko Haram et des armées gouvernementales tout à la fois. Les dynamiques locales de l'insurrection sont si déterminantes qu'elles ne laissent pas envisager sérieusement la possibilité d'une véritable internationalisation du conflit avec l'engagement de troupes occidentales et de djihadistes venus de Syrie, d'Irak ou de Libye. En revanche, la situation pourrait se dégrader dans la zone sans pour autant affecter les quatre pays de la zone au niveau national. Le Nigeria, le Niger, le Cameroun et le Tchad peuvent parfaitement continuer à vivre avec une crise lancinante à leur périphérie. Mais les régions riveraines du lac, elles, ne pourront sûrement pas s'en sortir et se développer si la gouvernance et le mode de gestion des conflits ne s'améliorent pas à l'échelle nationale des quatre pays de la zone.

2.1.1. L'évolution du conflit

L'internationalisation ou l'enlisement de conflit

Du côté des insurgés, l'éventualité d'une internationalisation en direction des groupes djihadistes au Mali ou en Libye semble peu plausible car la secte reste engoncée dans des dynamiques très locales de recrutement et de prédation, ceci tout en profitant de la porosité des frontières de la région. La perspective d'un enlisement de conflit est en revanche le scénario le plus vraisemblable : Boko Haram a déjà démontré sa capacité de résilience et de déplacement à travers les interstices des pays riverains du lac, à l'instar de l'Armée de Résistance du Seigneur dans l'Est de la Centrafrique.

La paix

À un niveau de probabilité intermédiaire, on ne peut pas négliger non plus les possibilités de paix, avec ou sans négociation. À la différence des rebelles des zones pétrolifères du delta du Niger, la secte a en effet perdu le soutien tacite dont elle avait initialement bénéficié grâce à la brutalité de la répression militaire. Avec l'usure du temps, elle pourrait donc s'essouffler faute de pouvoir renouveler ses combattants, quoiqu'il en soit par ailleurs des avancées d'une coalition antiterroriste dont les gains territoriaux doivent beaucoup à l'appui des civils et quasiment rien à l'amélioration des performances techniques de ses troupes. En mai 2017, la libération de 82 lycéennes de Chibok, qui a été discutée avec la choura de Boko Haram en exil à Khartoum, a également ouvert un canal de dialogue qui, avec beaucoup de chances, pourrait déboucher sur un accord plus durable.

À l'international comme dans les pays riverains du lac, la difficulté est que les opinions publiques ne sont pas favorables à la poursuite de négociations avec les djihadistes. À défaut d'une amnistie, on assistera peut-être à quelques échanges de prisonniers et à la libération des « malgré nous », à savoir les combattants de Boko Haram recrutés de force. En revanche, la démobilisation des milices va rester un problème lancinant. Rien qu'au Nigeria, on estime que la *Civilian Joint Task Force* (CJTF) rassemble jusqu'à 22 000 hommes, deux fois plus que dans les rangs de Boko Haram : pour l'instant, seulement 300 ont été intégrés dans une armée qui pourra d'autant moins recycler ces volontaires que les institutions militaire et policière sont directement touchées par la baisse des revenus d'un État pétrolier[146].

Surtout, les crimes de guerre de la coalition antiterroriste risquent fort de rester impunis, ce qui ne favorisera pas la réconciliation, la justice et la réparation des erreurs passées, sans même parler de compenser les victimes. Au vu de leurs parcours politiques personnels, on voit mal les présidents du Nigeria, du Cameroun et du Tchad demander des comptes à leurs armées. En tant qu'ancien dictateur, Muhammadu Buhari s'était lui-même soustrait à la Commission de l'Oputa Panel[147] qui, dans les années 2000, avait enquêté sur les malversations financières et les violations des droits de l'homme par les régimes militaires. À défaut de pouvoir juger et condamner les responsables des abus, celle-ci avait au moins joué un rôle cathartique en recevant les plaintes du public et en brisant le sentiment d'impunité d'officiers qui s'étaient parfois ridiculisés lors de leur audition. Mais il n'y a rien à attendre de tel dans le cas de la guerre « globale » contre le terrorisme.

146 Entretiens de Marc-Antoine Pérouse de Montclos avec des responsables de la CJTF à Maiduguri, en 2015 et 2016. Voir aussi Pérouse de Montclos (2016, pp. 243-248).

147 La *Human Rights Violations Investigations Commission*, qui avait pris le nom de son président Chukwudifu Oputa, un ancien juge de la Cour Suprême.

2.1.2. Les trajectoires politiques au niveau national

L'amélioration ou le *statu quo*

En pratique, l'évolution du conflit dépend également des trajectoires politiques et de l'état général du fonctionnement des institutions au niveau national. De pair avec un enracinement démocratique lors des prochaines élections présidentielles au Nigeria et au Niger (respectivement en 2019 et 2021), des transitions réussies au Tchad et au Cameroun permettraient par exemple de désamorcer le discours révolutionnaire des djihadistes, qui dénoncent les injustices sociales de gouvernements impies et illégitimes. Le plus probable est cependant que les modes de gouvernance hybride de la région perdurent, avec des « démocratures » molle au Cameroun ou dure au Tchad et des régimes parlementaires aux pratiques plus ou moins frauduleuses au Niger et au Nigeria.

Le scénario du pire

Le pire est aussi à imaginer. Les dysfonctionnements des coordinations régionales servent déjà les intérêts de Boko Haram, dont les combattants se jouent beaucoup plus facilement des frontières internationales que des armées gouvernementales, obligées de négocier des droits de poursuite. Or, la baisse des revenus des trois principaux États pétroliers de la zone, à savoir le Tchad, le Nigeria et le Niger, pourrait finir par compromettre la poursuite des opérations militaires de la coalition antiterroriste. Pour des raisons de politique intérieure, les trois principales puissances occidentales actives dans la région, en l'occurrence les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France, ne sont heureusement pas prêtes à prendre le relais en envoyant des troupes sur le terrain, ce qui serait le meilleur moyen de transformer un combat djihadiste en une lutte anti-impérialiste et une guerre de libération contre un occupant étranger. Il n'est guère envisageable non plus que les Nations unies, déjà empêtrées au Mali, en République démocratique du Congo et en Centrafrique, décident d'envoyer des casques bleus dans le bourbier du pays le plus peuplé d'Afrique, une option qui serait de toute façon rejetée par Abuja.

En fait d'allégeance à Daech ou Al-Qaïda, c'est surtout l'évolution locale des régimes en place qui déterminera une éventuelle dégradation de la situation. Par un funeste concours de circonstances, le décès concomitant des présidents du Cameroun et du Tchad, conjugué à des élections ratées au Niger et au Nigeria, entraînerait en effet des troubles graves qui pourraient amener les troupes de la coalition antiterroriste à se désengager complètement du lac pour rétablir l'ordre dans d'autres régions ou participer directement aux luttes de succession pour le pouvoir. La nature a horreur du vide. Comme les groupes djihadistes dans le Nord du Mali à la suite du coup d'État de 2012, Boko Haram en profiterait alors pour regagner du terrain en apprenant cette fois à gérer des sociétés et pas

seulement en s'emparant de territoires. Le conflit s'étendrait, la crise humanitaire redoublerait d'intensité et le chaos précipiterait un exode de migrants qui essaieraient de gagner les rivages de la Méditerranée, ce qui n'est pour l'instant pas le cas.

2.1.3. La gouvernance à l'échelle locale

La crise ou le *statu quo*

Dans un tel scénario, les troubles politiques au niveau national se répercuteraient à l'échelle locale. L'effondrement de l'autorité gouvernementale et la diminution drastique de ses revenus favoriseraient alors l'éclosion de nouveaux conflits communautaires pour se partager les miettes des prébendes d'États rentiers et se disputer les maigres ressources encore disponibles sur place, quitte à relancer les tensions foncières entre autochtones et allochtones. Ce scénario est cependant peu probable. Il est beaucoup plus vraisemblable d'imaginer que les pouvoirs locaux continueront à fonctionner avec peu de moyens et avec une corruption endémique qui mine les services publics de base, compromet les projets de développement et oblige des autorités mal élues à légitimer leur assise sociale par le biais de réseaux clientélistes, avec le concours des chefferies coutumières et des leaders religieux.

L'amélioration

Dans le meilleur des cas, des équilibres vertueux se mettraient en place entre les autorités gouvernementales et traditionnelles. Les collectivités locales obtiendraient des moyens financiers et humains pour fournir les services publics de base, réduire les inégalités sociales et rendre la justice. La revalorisation des salaires, désormais payés régulièrement, rendrait l'administration territoriale plus attractive et permettrait de recruter des personnels qualifiés : ingénieurs, médecins, comptables, statisticiens, économistes, juristes, urbanistes, etc. Plus transparentes et plus légitimes, les collectivités locales rendraient aussi des comptes sur leur budget et leurs activités. Leurs responsables seraient vraiment élus et non nommés au cours de scrutins arrangés. Des systèmes d'identification biométrique éviteraient les fraudes, et des garde-fous institutionnels garantiraient un dépouillement impartial des bulletins de vote, par exemple sous la houlette de la commission électorale du Nigeria, l'*Independent National Electoral Commission* (INEC), qui, pour l'instant, supervise les élections au niveau national et laisse à chaque État fédéré le soin d'organiser les scrutins locaux, quitte à favoriser les interférences des caciques du cru (Adams, 2016).

2.2. Choix économiques

2.2.1. Aide d'urgence et aide au développement

L'évolution de l'aide internationale est l'une des clés de l'avenir de la région du lac Tchad à court terme. Divers enjeux se posent dans l'immédiat pour rendre cette aide plus efficace en termes économiques, à travers des choix politiques susceptibles de l'orienter.

Les bailleurs de fonds internationaux peuvent :

- maintenir la situation actuelle, en finançant fortement des organisations non gouvernementales dont le cœur de métier est l'aide humanitaire, et qui appliquent les mêmes types de programmes dans l'ensemble de la région d'étude. Ce maintien permettra de subvenir aux besoins immédiats des populations les plus vulnérables, particulièrement des migrants forcés, reconnus comme devant être protégés et assistés par des conventions du droit international en faveur des réfugiés. Dans le même temps, le maintien d'une aide d'urgence à longue durée risque de renforcer les dépendances économiques vis-à-vis des organisations internationales et de mettre sous perfusion des pans entiers de territoires, sans développement d'une économie locale et régionale. Le rejet d'une mise sous tutelle par une intervention exogène et incontrôlée, par les autorités locales et les populations, déjà en partie perceptible au Nord Cameroun et dans le Borno au Nigeria, pourrait alors s'accroître. Un autre risque, si les insécurités se prolongent, est de transformer, à travers un renforcement des détournements, l'aide humanitaire en ressources pour les groupes armés, et donc de participer à la perpétuation du conflit ;
- limiter l'aide humanitaire à court terme en estimant que la situation sécuritaire s'améliore et que la résilience des populations est forte, notamment en cas de déclenchement d'autres crises majeures nécessitant une réorientation des fonds d'urgence vers d'autres régions. Si cette politique peut convenir à des territoires ayant été peu touchés par l'insurrection et dans lesquels les mesures contre-insurrectionnelles sont levées, elle pourrait créer dans d'autres territoires une forte surmortalité par manque de réponses des populations à leurs besoins fondamentaux (accès à l'alimentation, à l'eau, etc.). Cette orientation politique parie par ailleurs sur une amélioration rapide de la situation sécuritaire, alors que Boko Haram pourrait maintenir longtemps d'importantes capacités de nuisance résiduelle. En outre, elle ne permettrait pas d'intervenir sur les problèmes socioéconomiques structurels qui ont, entre autres facteurs, favorisé le développement de l'insurrection, comme les inégalités sociospatiales et le manque de perspective économique d'une population majoritairement jeune ;
- maintenir une forte intervention internationale, en la diversifiant dans sa nature pour la rendre adaptée aux situations locales, avec pour objectif le

développement de mécanismes de redynamisation de l'économie locale et régionale portés par les producteurs, les commerçants et les autorités. Cette solution implique une bonne connaissance des situations locales par les bailleurs de fonds et les acteurs opérationnels, pour s'adapter aux besoins et à leurs évolutions, très variables entre les différents territoires de la région du lac Tchad. Elle induit d'être capable d'appuyer des acteurs institutionnels (ONG internationales, structures de la société civile, services déconcentrés de l'État, collectivités locales, etc.) et des catégories de populations diversifiées (agriculteurs, pêcheurs, éleveurs, commerçants, etc. ; déplacés internes et réfugiés, mais aussi retournés, population non déplacée, etc.). Elle conduirait à soutenir des programmes d'urgence tout en accompagnant les politiques économiques de l'État, notamment en matière d'investissement dans les infrastructures ou dans l'agriculture familiale.

2.2.2. Les politiques économiques

Elles s'inscrivent au sein de contextes déterminés par des variables, sur lesquels les acteurs régionaux n'ont pas de prise (prix des matières premières, aide au développement, investissements étrangers). Plusieurs formes de politiques économiques pourraient être envisagées :

– des politiques publiques visant à articuler des appuis aux agricultures familiales, avec la valorisation des marchés intérieurs. Il s'agirait de répondre aux défis de l'alimentation et de l'emploi associés à la poussée démographique, tout en valorisant les débouchés ouverts par l'élargissement des marchés intérieurs, notamment urbains. La relance des services d'appui à l'agriculture (y compris crédit, assurance) s'accompagnerait d'une politique de sécurisation foncière socialement inclusive, d'investissements dans les infrastructures (transports, eau, énergie, communications) et la transformation des produits agricoles ;

– le *statu quo* verrait le maintien d'une forte dépendance aux rentes extractives, investies majoritairement, en contexte de prix favorable, dans les infrastructures des grandes villes. Les interventions publiques en matière d'appui à l'agriculture et à la gouvernance du foncier resteraient très faibles, ce qui ne permettrait pas une augmentation substantielle de la production et favoriserait les tensions sociopolitiques ;

– des politiques visant à stimuler la production agricole et à diversifier les ressources des États à partir d'une grande agriculture moto-mécanisée spécialisée fondée sur des investissements intérieurs ou étrangers directement dans la production – dont le modèle des agropôles constitue aujourd'hui un des avatars à la mode dans la région (projets au Niger près du lac Tchad, projets fonctionnels notamment dans la Bénoué au

Cameroun, dans l'Adamawa au Nigeria). L'efficience économique de ces projets d'agriculture de firme, tant du point de vue de la création de valeur ajoutée agricole, de la création d'emplois et de l'augmentation des revenus, a été largement remise en question, y compris par la Banque mondiale dans son récent rapport *Rising global interest in farmland: can it yield sustainable and equitable benefits?* (Deininger *et al.,* 2011). (Voir aussi Li, 2011 ; Burnod *et al.*, 2016 ; Cochet, 2017). Un tel modèle présente donc le risque de ne pas répondre au défi alimentaire, d'être vulnérable à des changements environnementaux (événements climatiques extrêmes) et surtout d'être en contradiction avec les enjeux démographiques majeurs liés au stade de la transition démographique que connaissent les pays de la région du lac Tchad (arrivée massive de jeunes sur le marché du travail). Ils causeraient en outre de l'exclusion foncière potentiellement explosive sur le plan social.

2.2.3. Les échanges

L'évolution des échanges est une donnée fondamentale pour l'avenir à long terme de la région du lac, sur laquelle les acteurs régionaux ont dès à présent une forte capacité d'action. Trois politiques peuvent être envisagées :

– la promotion du développement des échanges locaux et régionaux, comme facteur de développement économique, d'intégration des territoires et sources de recettes fiscales potentiellement contrôlées par les États. Une série de mesures permettraient d'envisager un développement de ces échanges : la levée progressive des entraves aux mobilités liées à la lutte contre-insurrectionnelle et le retour de la sécurité ; la mise en place d'un contrôle drastique par les États des prélèvements illégaux effectués par leurs agents, et la levée d'une partie des barrages routiers ; l'investissement dans les infrastructures routières (goudron sur les axes centraux, pistes réhabilitées et entretenues ailleurs), dans les débarcadères le long des voies d'eau et les marchés, permettant de développer et de diversifier les débouchés productifs ; la mise en place d'une fiscalité étatique uniformisée, contrôlée et mesurée sur les échanges ;

– le maintien de la situation actuelle entraînerait une poursuite de la recomposition du système régional, marquée par d'importantes entraves aux circulations marchandes (insécurité, stratégie régionale de blocus et de contrôle), aggravant la situation économique des producteurs et des commerçants n'ayant pas accès à des débouchés urbains, ou pouvant acheminer leurs marchandises sur les marchés au prix de forts coûts de transports. Cette situation maintiendrait un marasme économique général, mais profiterait sans doute à d'autres territoires, par la réorientation de certains circuits de commercialisation ;

– le blocage de la dynamique de régionalisation par la fermeture durable des frontières, le développement des contrôles routiers et des prélèvements abusifs, ainsi que la multiplication des restrictions de circulations entraîneraient un repli des économies sur leurs marchés nationaux, favoriseraient la saturation de ces marchés dans des pays privés de débouchés régionaux, et impliqueraient sans doute des crises économiques majeures.

2.3. Peuplement et mobilités

2.3.1. Le devenir des populations déplacées par le conflit

Deux évolutions de la situation des déplacés internes et des réfugiés sont possibles. Elles pourraient se combiner selon l'évolution différenciée de la situation sécuritaire au sein des différents territoires de la région :

– le maintien des réfugiés et des déplacés internes dans leurs espaces d'accueil pourrait avoir lieu si l'insécurité persiste, notamment en zone rurale, et si se développe un syndrome de dépendance à l'aide humanitaire. Cette situation maintiendrait les besoins de personnes devenues dépendantes aux ressources exogènes des organisations internationales, et pourrait renforcer les tensions entre les populations migrantes et les populations hôtes non aidées. Elle aurait aussi pour conséquence de modifier à long terme le peuplement, et donc, dans les zones d'accueil rurales d'accroître les tensions foncières, et dans les villes-refuges de maintenir une urbanisation accélérée, créant de forts besoins en infrastructures et en emplois que l'aide d'urgence aura du mal à fournir ;

– le retour des réfugiés et des déplacés internes vers leurs domiciles d'origine pourrait avoir lieu progressivement en raison du renforcement de la sécurité et de la fin des programmes d'aide d'urgence. Une partie des retours pourrait aussi être précipitée par des gouvernements habitués à déplacer leurs populations de manière forcée. Le chômage, le manque d'accès au foncier et les tensions avec les populations locales dans les espaces-refuges pourraient également favoriser des retours plus spontanés. Ces retours, s'ils ne sont pas liés à de nouvelles violences, permettraient de réactiver la complémentarité entre les espaces productifs, de détendre les situations foncières dans les milieux d'accueil actuels des migrants, mais nécessiteraient un besoin en équipements, souvent faibles ou détruits, dans les lieux d'origine des réfugiés et des déplacés.

2.3.2. Les formes de l'urbanisation

Il s'agit d'une variable sur laquelle l'influence des politiques publiques peut être plus ou moins directe et se vérifier à moyen ou long terme. L'urbanisation peut

évoluer de différentes manières en fonction du contexte macro-économique et des choix réalisés, ou non, en matière d'aménagement du territoire.

– Une première configuration verrait des politiques de développement territorial volontaristes favoriser la décentralisation et les investissements dans l'équipement des centres urbains secondaires. Des incitations à l'essor ou à la modernisation du tissu de PME-PMI seraient mises en place afin de favoriser les activités de manutention, stockage et surtout transformation de produits agricoles créatrices de valeur et pourvoyeuses d'emploi.

– Inversement, le maintien d'un marasme économique régional et une explosion de violence dans des agglomérations comme N'Djaména, où se reproduiraient les situations de guerre urbaine connues par le passé (1979-1982), pourraient être défavorables à la poursuite de l'urbanisation et s'accompagner d'une croissance démographique limitée des villes, au rythme du solde naturel. Il en résulterait un déficit en emplois formels et informels et l'absence de dynamique économique intégrative.

– Un paroxysme rentier sans politique territoriale volontariste, en parallèle à des crises rurales persistantes (au plan économique, environnemental et sécuritaire), constituerait un contexte favorable à une croissance urbaine rapide concentrée dans les plus grandes villes régionales (N'Djaména en premier lieu, Maiduguri, Garoua et Maroua à un degré moindre, et Diffa), ainsi que les métropoles méridionales extérieures à la région du lac Tchad. C'est là en effet que la rente étatique s'investit de manière préférentielle (dans les salaires de la fonction publique, les infrastructures), et là aussi que l'accès à l'aide internationale est le plus direct. Le semis des petites villes continuerait à végéter, avec un très faible niveau d'accès au service et peu de fonctions de transformation des produits agricoles. Les logiques de la métropolisation sont favorables à la croissance économique et à l'attractivité migratoire des grandes métropoles (Yaoundé, Douala, Abuja, Lagos…).

2.4. Inégalités, dynamiques culturelles et rapports sociaux

2.4.1. Les relations inter et intra communautaires

Le scénario positif

Dans un scénario positif, les pouvoirs politiques cessent de jouer sur des ressorts identitaires et religieux pour asseoir leur domination sur une base clientéliste qui attise les antagonismes entre autochtones et allochtones. Au contraire, les autorités promeuvent une logique de citoyenneté qui améliore, entre autres, l'accès aux services de santé, à l'éducation et à l'information. Une plus grande transparence des pouvoirs politiques permet alors de couper court à la puissance des rumeurs, des théories « complotistes » et des croyances dans des forces

invisibles, qui alimentent habituellement la peur de la sorcellerie et de l'étranger. Parallèlement, les États de la région établissent un dialogue constructif avec les organisations religieuses pour prévenir les extrémismes et les risques de dérive sectaire. Dans le cadre de procédures désormais codifiées, standardisées et stabilisées, les juges islamiques et coutumiers peuvent également reprendre le rôle traditionnel qui leur permet d'éviter la justice expéditive des milices et des lynchages, par le biais de médiations et de règlements informels des conflits entre des individus ou des groupes.

Le *statu quo* ou la crise

Le plus probable est cependant que les pouvoirs politiques continuent d'exacerber des tensions inter et intra-communautaires, qui varient selon les lieux et les périodes. Une situation de crise entraînerait alors une généralisation et une diversification des conflits. En démultipliant les abus habituels des appareils coercitifs des États de la région, la brutalité de la répression alimenterait alors les violences et légitimerait les dynamiques insurrectionnelles.

2.4.2. Les relations intergénérationnelles et de genre

Le scénario positif

Dans un scénario positif, l'amélioration de la situation économique et politique permet de créer des emplois, de lutter efficacement contre la pauvreté et de réduire les inégalités sociales. Elle profite notamment aux jeunes et aux femmes, de pair avec le renouvellement de gérontocraties masculines, par exemple au Nigeria dans le cadre d'une récente réforme constitutionnelle qui prévoit, en 2018, d'abaisser l'âge d'éligibité des édiles de la nation. Les déplacés d'origine rurale, eux, sont déterminés à rester dans les centres urbains plutôt que de revenir dans les campagnes. Plus proches du pouvoir, ils en profitent donc pour affirmer leurs droits et revendiquer une meilleure représentation politique. Les miliciens et les combattants amnistiés de Boko Haram bénéficient quant à eux de formations professionnelles qui leur permettent de trouver du travail, d'être rémunérés ou d'intégrer les forces de sécurité.

Le *statu quo* ou la crise

Le plus probable est cependant que les discriminations sociales persistent, contribuant aux tensions de la région. En effet, la réconciliation sera difficile car les familles des zones impactées par le conflit connaissent souvent les tueurs de leurs proches, ou bien se sont déchirées autour d'allégeances conflictuelles. Dans le pire des cas, on assisterait à une multiplication des révoltes de jeunes, une augmentation des violences contre les femmes et un blocage total de l'accès à un pouvoir monopolisé entre les mains d'une gérontocratie masculine.

2.4.3. L'emploi

Au vu des projections démographiques, l'emploi des jeunes constitue un enjeu économique et sociopolitique majeur. Différents choix sont possibles, quoique tous contraints par le contexte économique international :

- une focalisation des politiques publiques sur le renforcement des dynamiques urbaines à travers une industrialisation légère et le développement des services dans les technologies de l'information et de la communication. De très lourds investissements seraient nécessaires dans les infrastructures et la formation, ce qui ne permet pas d'envisager des effets significatifs sur l'emploi à court et moyen terme, d'autant plus qu'elle suppose une amélioration du « climat des affaires » peu probable dans la situation actuelle. Cette politique conduirait vraisemblablement à délaisser les régions périphériques (cas de la région du lac Tchad pour le Nigeria, le Niger et le Cameroun) et présente le défaut de laisser de côté la jeunesse rurale (majoritaire) ;
- une priorité donnée aux investissements privés à grande échelle pour développer l'agro-industrie. C'est aujourd'hui l'option politique affichée par le Cameroun, le Nigeria et le Niger pour l'emploi des jeunes (parmi d'autres objectifs). En l'absence d'investissements massifs dans les filières amont et aval (situation observée aujourd'hui sur les premiers projets), la mise en œuvre de ces projets et les réformes associées (sur le foncier et les semences) nuiront à l'agriculture familiale[148] qui emploie, directement ou indirectement, la grande majorité des jeunes ;
- une absence de politique publique volontariste pour l'emploi. L'accent mis dans les préconisations internationales sur le développement du secteur informel pourrait se concrétiser par la multiplication de projets de « facilitation à l'entrepreneuriat » (développement des compétences comportementales, commerciales et/ou techniques, avec parfois des mesures de facilitation d'accès au crédit) mal coordonnés et insuffisants pour prendre en compte l'ensemble des contraintes auxquelles font face les jeunes. Dans le contexte de la (post)-crise Boko Haram, les programmes palliatifs de courte durée (programmes « travail contre salaire et/ou nourriture », travaux d'infrastructures à haute intensité de main-d'œuvre) pourraient au mieux agir comme filets de sécurité pour un nombre limité de jeunes ;
- une politique volontariste pour l'emploi des jeunes qui conjugue appui à l'agriculture familiale et au secteur informel (rural et urbain) afin d'augmenter les revenus et de diversifier l'économie. À moyen terme, l'amélioration de la qualité de la scolarisation sera nécessaire pour permettre un vrai

148 Voir notamment la récente étude basée sur une comparaison des agropôles au Cameroun et au Burkina Faso (Blein *et al.,* 2017).

développement des emplois formels dans les services. Des approches transversales de la question pourraient permettre de mieux répondre aux difficultés d'accès aux ressources nécessaires pour parvenir à l'indépendance économique (vis-à-vis des parents et des patrons) et les enjeux d'autonomisation sociopolitique et de reconnaissance auxquels les jeunes aspirent aussi à travers l'accès à l'emploi.

2.4.4. La société civile

À l'échelle de la région du lac Tchad, les organisations de la société civile sont aujourd'hui à la fois globalement faibles et peu structurées.

Trois évolutions peuvent être ainsi dessinées :

- l'ancrage de la décentralisation et des soutiens pertinents inscrits dans la durée, mettant l'accent sur le renforcement institutionnel, peuvent conduire à la mise en place d'arènes locales de gouvernance plus équilibrées où les organisations de la société civile (associations diverses, groupements de producteurs, ONG) auraient leur place. La société civile parviendrait à s'organiser et à se structurer, au point de mettre en place des réseaux régionaux (transfrontaliers) pour les sujets qui le nécessitent (gestion des impacts des activités extractives, défense des intérêts de l'agriculture familiale face à l'agribusiness, associations culturelles, associations de médiation pour la gestion des conflits agriculteurs éleveurs, etc.) ;
- le maintien de la situation actuelle, avec une société civile faible, à la couverture territoriale très inégale. Celle-ci est parfois quasi-nulle ; les rares organisations existantes sont alors ouvertes aux stratégies opportunistes, et parfois très éphémères, de captation de l'aide. Elles sont parfois localement fortes, ancrées dans les structures sociales, parfois de manière endogène, parfois comme résultat de l'histoire du développement (organisations de producteurs de coton dans la région du Nord au Cameroun, l'Ouest du Mayo-Kebbi au Tchad) ou d'interventions extérieures (missions chrétiennes dans les monts Mandara, le Bec de Canard, les Mayo-Kebbi tchadiens). Elles peinent à peser sur les choix politiques locaux ;
- le délitement des organisations existantes est aussi envisageable, anémiées par l'absence de possibilités de financement et d'espace politique – en cas de retrait des acteurs de l'urgence ou de baisse de l'aide au développement – ou, inversement, pulvérisées par les rivalités causées par un déversement d'appuis.

Références bibliographiques

Adams, Paul (2016), *State(s) of crisis: Sub-national government in Nigeria*, Africa Research Institute, Londres.

Bader, J.-C., J. Lemoalle et M. Leblanc (2011), « Modèle hydrologique du Lac Tchad », *Hydrological Sciences Journal*, *56*(3), pp. 411-425.

Blein R., N. Ouattara, J. Teyssier, T. Désir et G. Fongang (2017), *Les pôles de croissance en Afrique de l'Ouest et du Centre : réalités, impacts, enjeux*, ACF/CCFD-Terres solidaires/Oxfam France.

Deininger K., D. Byerlee, J. Lindsay, A. Norton, H. Selod et M. Stickler (2011), *Rising Global Interest in Farmland: Can it Yield Sustainable and Equitable Benefits?*, Banque mondiale, Washington, DC.

GIEC AR5, Niang I., O.C. Ruppel, M.A. Abdrabo, A. Essel, C. Lennard, J. Padgham et P. Urquhart (2014), « Africa », *In* Barros V.R., C.B. Field, D.J. Dokken, M.D. Mastrandrea, K.J. Mach, T.E. Bilir, M. Chatterjee, K.L. Ebi, Y.O. Estrada, R.C. Genova, B. Girma, E.S. Kissel, A.N. Levy, S. MacCracken, P.R. Mastrandrea, et L.L. White (dir.) (2014), *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part B: Regional Aspects*, Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Cambridge University Press, Cambridge, New York, NY.

GIZ (2015), *Africa Supraregional Adaptation to Climate Change in the Lake Chad Basin Climate change study*, Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), Bonn.

Lemoalle J., J-C. Bader, M. Leblanc et A. Sedick (2011), "Recent Changes in Lake Chad: Observations, Simulations and Management Options (1973-2011)", *Global and Planetary Change, 80-81*.

Magrin G. (2015), « L'Afrique entre « malédiction des ressources » et « émergence » : une bifurcation ? », *Revue française de socio-économie* 2/2015 (hors-série): URL : www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2015-2-page-105.htm

Pérouse de Montclos M.-A. (2016), « Face à Boko Haram : la coalition impossible », *in* Badie B. et D. Vidal (dir.) (2016), *Qui gouverne le monde ? L'État du monde 2017*, La Découverte, Paris.

Sultan, B., P. Roudier, P. Quirion, A. Alhassane, B. Muller, M. Dingkuhn, P. Ciais, M. Guimberteau, S. Traore et C. Baron (2013), "Assessing Climate Change Impacts on Sorghum and Millet Yields in the Sudanian and Sahelian Savannas of West Africa", *Environmental Research Letters*, *8* (1), 014040.

Taylor C. M., D. Belušić, F. Guichard, D. J. Parker, T. Vischel, O. Bock, P. Harris, S. Janicot, C. Klein et G. Panthou (2017), "Frequency of Extreme Sahelian Storms Tripled Since 1982 in Satellite Observations", *Nature*, *544*(7651)

Crise et développement

La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram

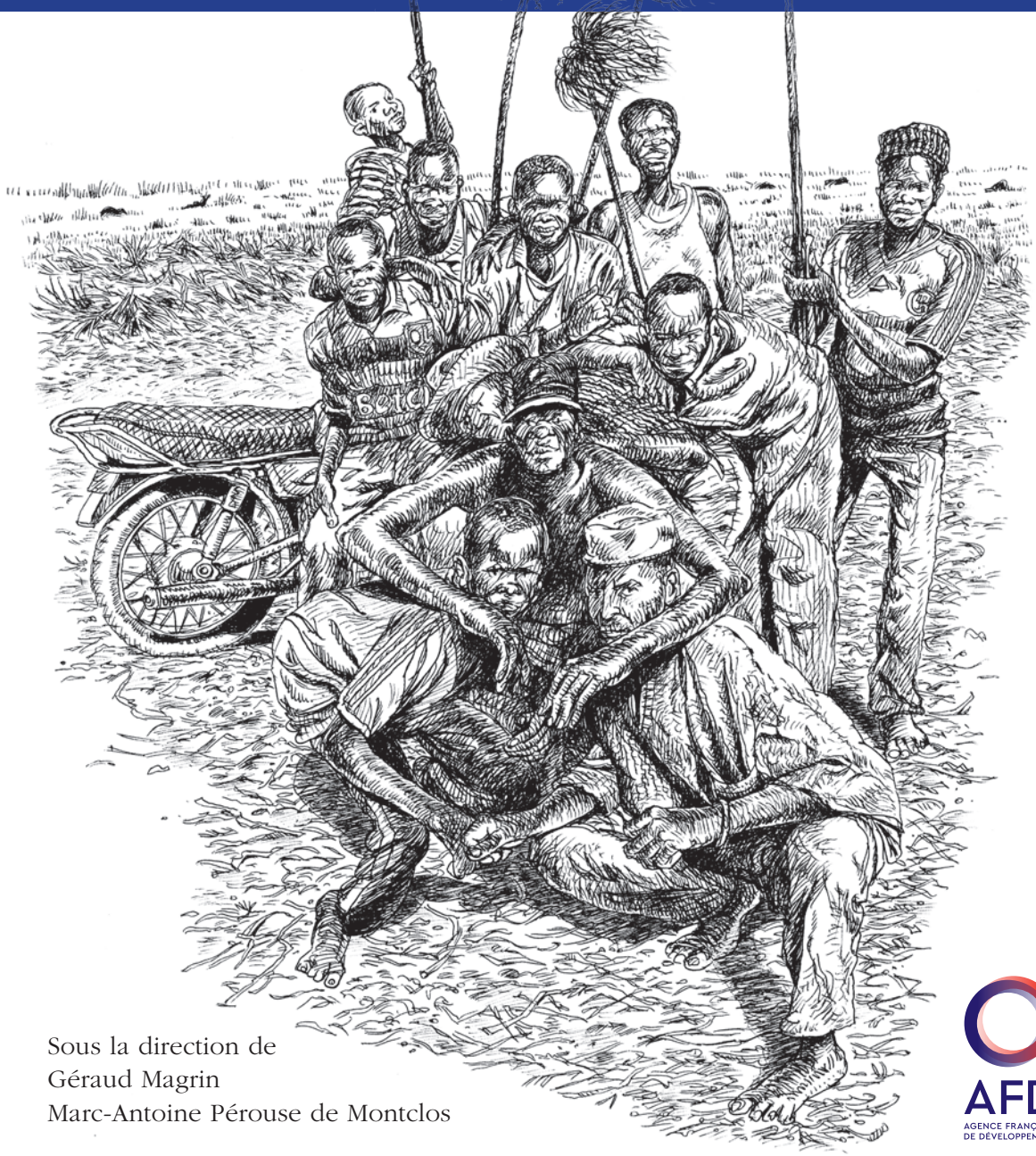

Sous la direction de
Géraud Magrin
Marc-Antoine Pérouse de Montclos

AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Crise et développement

La région du lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram

Sous la direction de :
Géraud Magrin et Marc-Antoine Pérouse de Montclos

Avec les contributions de : Sylvain Aoudou Doua, Emmanuel Chauvin, Zakinet Dangbet, Goudoum Pierre Don-Donné, Ahmat Hessana, Adam Higazi, Hadiza Kiari Fougou, Jacques Lemoalle, Géraud Magrin, Abdourahmani Mahamadou, Kyari Mohammed, Marc-Antoine Pérouse de Montclos, Christine Raimond, Charline Rangé, Ahmadu Abubakar Tafida, Abdullahi Liman Tukur et Félix Watang Zieba.

AVERTISSEMENT

Les analyses et conclusions de cet ouvrage sont formulées sous la responsabilité des auteurs du texte et de celui de l'appareil documentaire. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'AFD ou de ses institutions partenaires.

Retrouvez nos publications sur : http://editions.afd.fr/

Directeur de la publication : Rémy Rioux

Directeur de la rédaction : Gaël Giraud

Adaptation de la couverture : Flexedo.

Couverture : Jeunes de différentes origines venus tenter leur chance sur les rives du lac

Dessins : Christian Seignobos

Date de parution : avril 2018

Réalisation : Flexedo, info@flexedo.com

Cartographie : Pauline Gluski

Imprimé par :

Sommaire

Avant-propos 5
Présentation des auteurs 7
Résumé 9
Introduction 13

Partie 1. La région du lac Tchad avant Boko Haram 23

Chapitre 1. Le système régional : environnement, populations et ressources 25
Ce qu'il faut retenir 25
1. Hydrologie et environnement 25
2. Dynamiques du peuplement et activités 38
3. Les circulations marchandes, moteur du système régional 59
Références bibliographiques 69
Chapitre 2. Développement et gouvernance : un espace fragile 75
Ce qu'il faut retenir 75
1. Le développement dans la région avant Boko Haram : des périphéries nationales en voie d'intégration (trop) lente ? 75
2. Des États faibles aux modes de gouvernance hybrides 92
3. Sociétés, conflits et insécurités 106
Références bibliographiques 120

Partie 2. Boko Haram et la situation en 2017 127

Chapitre 3. L'émergence de Boko Haram et la diffusion progressive du conflit 129
Ce qu'il faut retenir 129
1. L'évolution et l'extension du conflit : 2003-2017 132
2. Les controverses sur les causes du conflit 142
Références bibliographiques 160

Chapitre 4. La recomposition du système régional 167
Ce qu'il faut retenir 167
1. Hydrologie et environnement 168
2. Les contraintes sur les résidences et les mobilités 171
3. Mobilités et activités rurales : contraintes et incertitudes 177
4. Les circulations : la nouvelle hiérarchie des polarités régionales . . . 185
Références bibliographiques 192
Chapitre 5. Régime humanitaire, tensions sociales et enjeux de développement 195
Ce qu'il faut retenir 195
1. Le constat à l'été 2017 : une juxtapostion de crises 195
2. Les réponses à la crise 202
Références bibliographiques 214

Partie 3. Réflexions prospectives (sur 20 ans) 217
Chapitre 6. Les variables-clés 219
Ce qu'il faut retenir 219
1. Les variables sur lesquelles les politiques publiques n'ont pas ou peu de prise. 219
2. Les variables sur lesquelles les politiques publiques peuvent avoir une prise. 228
Références bibliographiques 240
Chapitre 7. Options de politiques et scénarios 243
Ce qu'il faut retenir 243
1. Les options de politique. 243
2. Les scénarios 251
Références bibliographiques 257

Annexes. Indicateurs et données sentinelles 261
Annexe 1. Les problèmes méthodologiques 263
Annexe 2. Les indicateurs possibles 269

Table des illustrations 283
Liste des sigles et abréviations 287

Avant-propos

Le présent document constitue l'étude de référence réalisée par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) sur la région du lac Tchad en réponse aux termes de référence de l'Agence Française de Développement (AFD). Ses principaux résultats sont tirés d'ateliers et de missions de terrain réalisés entre mars et juin 2017. Le texte a été finalisé en octobre 2017.

L'introduction a été rédigée par Géraud Magrin et Marc-Antoine Pérouse de Montclos.

Le chapitre 1 a été rédigé par Emmanuel Chauvin, Charline Rangé, Jacques Lemoalle, Géraud Magrin, Christine Raimond, Sylvain Aoudou Doua, Hadiza Kiari Fougou, Abdourahmani Mahamadou, Ahmadu Abubakar Tafida et Abdullahi Liman Tukur.

Le chapitre 2 a été rédigé par Marc-Antoine Pérouse de Montclos, Géraud Magrin, Emmanuel Chauvin et Charline Rangé.

Le chapitre 3 a été rédigé par Marc-Antoine Pérouse de Montclos.

Le chapitre 4 a été rédigé par Charline Rangé, Emmanuel Chauvin, Christine Raimond, Sylvain Aoudou Doua, Zakinet Dangbet, Adam Higazi, Hadiza Kiari Fougou, Abdourahmani Mahamadou, Kyari Mohammed, Ahmadu Abubakar Tafida, Abdullahi Liman Tukur et Félix Watang Zieba.

Le chapitre 5 a été rédigé par Marc-Antoine Pérouse de Montclos, Géraud Magrin, Charline Rangé, Ahmat Hessana et Goudoum Pierre Don-Donné.

Le chapitre 6 a été rédigé par Géraud Magrin, Marc-Antoine Pérouse de Montclos, Emmanuel Chauvin, Charline Rangé et Christine Raimond.

Le chapitre 7 a été rédigé par Géraud Magrin, Marc-Antoine Pérouse de Montclos et Jacques Lemoalle.

L'annexe 1 a été rédigée par Marc-Antoine Pérouse de Montclos.

L'annexe 2 a été rédigée par l'ensemble de l'équipe.

L'étude a par ailleurs bénéficié de la relecture de deux chercheurs de l'IRD, à savoir Christian Seignobos et Florence Sylvestre. Qu'ils en soient ici remerciés.